

# Michel Samaha revient sur ses aveux

RÉSEAU VOLTAIRE | 17 JUILLET 2015



**C**ondamné à quatre ans et demi de prison après avoir été reconnu coupable d'avoir transporté des explosifs en vue de perpétrer des attentats au Liban, l'ancien ministre libanais de l'Information, Michel Samaha, est revenu le 16 juillet 2015 sur ses aveux, lors de sa parution devant la Cour de cassation militaire.

En première instance, M. Samaha avait été reconnu coupable sur la base de vidéos qui l'auraient montré converser avec un informateur des services de sécurité libanais, Milad Kfoury, lui livrant les détails d'attentats qui devaient être commis dans le nord du pays, visant des personnalités politiques et la population civile. Toujours selon ces vidéos, M. Samaha aurait révélé être commandité par le président syrien Bachar el-Assad et par le chef des services secrets syriens, le général Ali Mamelouk. Lors de ses aveux, le prévenu avait admis avoir tenté de mener des attentats à la frontière afin de provoquer sa fermeture et de stopper ainsi le passage de combattants libanais allant se battre auprès des Contras visant à renverser la République arabe syrienne.

Aujourd'hui Michel Samaha exige la publication des vidéos et affirme ne pas avoir été en pleine possession de ses moyens au moment de ses aveux.

Après l'effondrement des témoignages cités dans l'affaire Hariri, l'affaire Samaha est la seule « preuve » que les adversaires du président el-Assad

détiennent aujourd'hui de l'implication de son gouvernement dans une affaire terroriste.

Ce retournement intervient trois jours après la signature de l'accord états-uno-iranien.

Le procès de cassation a été renvoyé au 17 septembre 2015.

---

Source : « Michel Samaha revient sur ses aveux », *Réseau Voltaire*, 17 juillet 2015, [www.voltairenet.org/article188191.html](http://www.voltairenet.org/article188191.html)